



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

AOC « TOURAINE », dénominations géographiques complémentaires « CHENONCEAUX » et « OISLY »

Avis de consultation publique

Lors de sa séance du 17 juin 2020, le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO a décidé la mise en consultation publique du projet d'aire parcellaire des dénominations géographiques complémentaires susmentionnées de l'appellation d'origine « Touraine ».

Ce projet d'aire parcellaire concerne 34 communes réparties sur les départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher. La liste des communes concernées est consultable sur www.inao.gouv.fr à la rubrique suivante :

Département d'Indre-et-Loire : Athée-sur-Cher, Bléré, Chenonceaux, Chisseaux, Civray-de-Touraine, Dierre, Francueil, La Croix-en-Touraine ;

Département de Loir-et-Cher : Angé, Châteaueux, Châtillon-sur-Cher, Chémery, Chissay-en-Touraine, Choussy, Couddes, Couffy, Faverolles-sur-Cher, Le Controis-en-Sologne, Mareuil-sur-Cher, Méhers, Meusnes, Monthou-sur-Cher, Montrichard Val de Cher, Noyers-sur-Cher, Oisly, Pouillé, Saint-Aignan, Saint-Georges-sur-Cher, Saint-Julien-de-Chédon, Saint-Romain-sur-Cher, Sassay, Seigy, Soings-en-Sologne, Thésée.

La consultation se déroulera du 30 novembre 2020 au 1^{er} février 2021 inclus.

Les plans cadastraux matérialisant le projet d'aire parcellaire pourront être consultés en mairie des communes concernées aux jours et heures habituels d'ouverture pendant la durée de consultation.

Pendant ce délai, et conformément à la Directive INAO-DIR-2015-03, les propriétaires et exploitants pourront formuler des réclamations auprès de l'INAO par courrier (*recommandé avec accusé de réception le cas échéant*) à l'adresse suivante : INAO, 12 place Anatole France - 37000 TOURS ; ou par courriel à l'adresse suivante : INAO-TOURS@inao.gouv.fr .

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 1^{er} février 2021, le cachet de la poste ou l'accusé de réception électronique faisant foi.

Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus sur rendez-vous au site INAO susnommé (*ainsi qu'au siège de l'Organisme de Défense et de Gestion de l'appellation : Syndicat des Producteurs de vins d'AOC Touraine, 4, rue Gutenberg, 41140 NOYERS SUR CHER – Tél : 02 54 75 55 96 – également sur rendez-vous*).